



## Compte rendu synthétique de la réunion du conseil municipal du 02 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le **mercredi 02 septembre à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de **CHAUSSAN**, régulièrement convoqué le 28 août 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

présents : 15

votants : 15

Date d'affichage : 11 septembre 2020

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, Mme Lagardette Marie-Gabrielle, M Langlet Pascal

Membres excusés :

Secrétaire de séance : Mme Aline Duroch

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 juillet 2020**

Monsieur le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du Conseil Municipal du 09 juillet 2020 :

- ✓ Composition de la CCID
- ✓ Annulation de la délibération du 02 mai 2016 Gens du voyage : emplacement d'accueil temporaire et redevance d'occupation
- ✓ Course Sainté Lyon
- ✓ Actualités
- ✓ COPAMO
- ✓ Questions divers

**Pas de remarques, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

## ❖ DELIBERATIONS :

### 1. Convention relative au versement d'un fonds de concours pour la réalisation de l'aménagement du carrefour entre la route de la Saignette et le chemin du pré Maillard

Dans le cadre du programme voirie 2020 de la COPAMO, il a été convenu d'une participation de la commune à hauteur de 8 000 € pour la réalisation de l'aménagement du carrefour entre la route de la Saignette et le chemin du Pré Maillard. Toutefois la commune et la COPAMO n'ont pas formalisé la démarche par une convention fonds de concours.

Le plan de l'opération d'aménagement du carrefour entre la route de la Saignette et le chemin du Pré Maillard est présenté au conseil municipal.

Le projet consiste à clarifier les fonctionnalités attendues et à réduire la vitesse en créant un carrefour de plus orthogonal possible améliorant la visibilité et la compréhension, en réduisant les largeurs des voies et en instaurant un régime de priorité explicite.

Ce projet reste conditionné à une régularisation foncière par la commune, dossier qui a été envoyé à Maître Watteau le 04 octobre 2019. Il est précisé que le syndique du lotissement les ménestrels a donné son accord pour procéder à la régularisation foncière.

Coût des travaux :

Dépenses		Recettes	
Travaux de voirie	25 000 €	Fonds de concours de la Commune de Chaussan	8 000 €
		Autofinancement de la COPAMO	17 000 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>25 000 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>25 000 €</b>

**Approuvé à l'unanimité**

### 2. Annulation des loyers du salon de coiffure R'Lys pendant le confinement

Monsieur le Maire expose que la loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de COVID-19 a instauré un état d'urgence sanitaire pour une durée initialement

fixée à deux mois et a autorisé le Gouvernement à prendre par ordonnances, les mesures destinées à alléger les charges des entreprises.

Il indique que, pour atténuer les effets de la crise, la Commune a elle aussi adoptée, dès les premières semaines, un ensemble de mesures de soutien économique, et notamment l'annulation des loyers des locaux commerciaux

Monsieur le Maire, en qualité de propriétaire bailleur du local commercial « Salon de coiffure R'Lys » a annulé la charge locative durant toute la durée du confinement à savoir les mois de mars / avril et Mai.

Il convient d'acter cette décision en conseil municipal.

### **Approuvé à l'unanimité**

#### **3. Avenant n°1 à la convention pour la vérification et l'entretien courant des poteaux d'incendie**

Une convention pour la vérification et l'entretien courant des poteaux incendies a été signée entre la commune et Veolia le 28 mai 2018. Elle concerne la défense incendie vu que la commune de Chaussan dispose sur son territoire, d'un système de protection contre l'incendie constitué de 6 poteaux d'incendie alimentés par le réseau de distribution d'eau potable du syndicat Millery Mornant.

L'avenant présenté a pour objet de modifier la formule d'actualisation des tarifs suite à la suppression d'un indice et de corriger la date des valeurs connues des indices 0.

Tous les autres articles de la convention restent inchangés.

### **Approuvé à l'unanimité**

#### **4. 4. Garderie périscolaire municipale**

Monsieur le maire rappelle qu'un service périscolaire est présent sur la commune de Chaussan pour les élèves des écoles maternelle et primaire.

Actuellement l'accueil est agréé par la DDCS du Rhône et s'inscrit dans le cadre du contrat enfance jeunesse de la CAF du Rhône. Cet accueil nécessite la présence d'un directeur diplômé. Aucun personnel de la commune ne possède les diplômes nécessaires et personne ne souhaite les acquérir.

Au vu des coûts engendrés pour avoir un directeur diplômé fourni par la SPL ou d'une DSP (délégation de service public) la commune a décidé de revenir en garderie municipale à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Cette décision sera notifiée à la DDCS, la CAF et à la COPAMO.

Cette décision n'impliquera aucun changement dans le personnel communal et dans le nombre de personnes présentes au service d'accueil.

Le règlement intérieur des services d'accueil est modifié uniquement concernant les mentions à la CAF et il reste donc en vigueur notamment :

- les horaires d'accueil
- les tarifs
- les modalités d'inscription

**Approuvé à l'unanimité**

## ❖ Actualités

### **a) Commission – Compte rendu des rencontres et projets**

Présentation des comptes rendus des commissions

#### ➤ **Plan de mandat**

Il est demandé à toutes les commissions de travailler sur des propositions d'actions à mettre en place sur le mandat avec une projection année par année. Il est important de travailler sur le plan de mandats. Une réunion sera organisée fin octobre pour présenter les projets, débattre et réaliser les arbitrages.

Il faut se projeter sur les 3 premières années pour faire émerger les gros projets et réaliser des groupes de travail. Les commissions doivent garder comme fil conducteur « L'esprit Village ».

#### ➤ **Voirie**

La commission a fait le tour des chemins et des routes de Chaussan. Il est important de poursuivre l'entretien des chemins et de porter une attention particulière à l'évacuation des eaux (grilles / inces / glissières) pour éviter les inondations dues aux orages.

➤ **Développement économique**

Il y a eu une rencontre entre la commune, la COPAMO et la CCI pour analyser quel type de commerces pourraient s'installer sur Chaussan. Il faut aussi prendre en compte l'installation de professions libérales sur la commune.

Beaucoup de sujets et de projets seront discutés en commission d'ici fin octobre.

➤ **Finance**

Un état des lieux a été fait. Des outils sont mis en place pour suivre la trésorerie. La commission a comme ambition de trouver de nouvelles recettes. Un calendrier budgétaire va être mis en place pour travailler sur le budget avec la perspective de faire un prévisionnel sur 6 ans.

➤ **Ecole**

Il y a 143 élèves à l'école. Didier Guyot et Luc Chavassieux étaient présents le jour de la rentrée. Celle-ci c'est très bien passée.

Le protocole COVID est allégé à l'école mais il y a toujours un entretien, une désinfection et un lavage des classes qui doit être fait tous les soirs ce qui implique une augmentation du temps de travail des agents.

La mairie souhaite travailler dans la transparence et avec une bonne communication avec l'école.

➤ **Communication**

Un bulletin municipal a été réalisé au mois de juillet. La commission commence à travailler sur le bulletin du mois de décembre avec la réalisation d'un retro planning.

La E-Lettre va être revue. Elle sera mensuelle en format pdf de 4 pages. Le lien pour la télécharger sera envoyée par mail et disponible sur le site internet de la commune.

Un travail a été amorcé sur le site internet concernant sa mise à jour

➤ **Agriculture**

Une première réunion a eu lieu avec 3 thèmes :

- transmission
- foncier
- sujet sociétaux.

Une prochaine réunion est programmée le 3 octobre.

## **b) Rapport de la bibliothèque municipale**

Mme Anik Blanc présente le rapport d'activité de la bibliothèque.

Vous pouvez le retrouver en intégralité à l'accueil de la mairie ou sur le site internet.

### **c) Location des salles – mise en place du protocole sanitaire**

Une réunion a été organisée avec les associations le 31 août pour présenter le protocole sanitaire et les mesures de nettoyage qui vont leur être demandées.

Ce fut une réunion très constructive. Toutes les associations ont bien compris que la Mairie souhaitait une reprise des activités mais avec la mise en place de règles sanitaires.

Un protocole sanitaire a été réalisé par la commune et a été envoyé aux associations. \*

Les affichages réglementaires ont été affichés à l'entrée de chaque salle.

Il convient de définir le nombre de personnes autorisées dans les salles communales :

Salle des fêtes / grande salle : 50 personnes

Salle des fêtes / petite salle : 20 personnes

Bibliothèque : 10 personnes

Salle de réunions – salle des Babaux : 10 personnes

Salle Louis Vray : 12 personnes

Salle des cerisiers : 12 personnes

Salle du conseil : 16 personnes

Salle de motricité : 20 personnes

Salle des commissions : 8 personnes

Espace jeunes : 18 personnes

### **d) Rencontre de quartier**

15 personnes ont participé à cette première rencontre pour les hameaux de la Richaudière, Chavagneux et d'Arfeuilles.

Ce fut l'occasion de pouvoir échanger sur des sujets concernant la commune et les quartiers.

La crise sanitaire, la reprise des activités associatives, la politique agricole, l'entretien des chemins, la sécurité routière ont été les thèmes majeurs qui ont été abordés.

Autant de sujets qui ont permis à chacun de s'exprimer et d'enrichir le débat et d'imaginer ensemble des solutions.

Merci à tous les participants pour cette soirée constructive et conviviale.

Il y aura 11 rencontres de quartiers qui auront lieu toutes les fins de mois (excepté août).

Prochaine rencontre le 25 septembre pour les hameaux du Charmay et de la Bruyère.

### **❖ Questions diverses :**

Echéance à venir

- **Samedi 26 septembre de 9h à 12h** commission générale présentation du PLU
- **Plan de mandat : samedi 31 octobre de 9h à 12h**

Séance levée à 22h30  
Prochain CM 6 octobre

